

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 8 (1916)  
**Heft:** 6

**Register:** Mouvement des membres des fédérations suisses pour 1914-1915

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

On raconte qu'à Brunnen il y a des prisonniers de guerre qui travaillent dans un chantier d'extraction de gravier pour le salaire ridicule de 2 francs par jour.

Le désir de travailler se manifeste aussi parmi les Français.

Il est évident que le travail des prisonniers de guerre représente un grand danger pour les ouvriers du pays. Il a comme suite le chômage et l'avilissement des salaires. C'est pourquoi il faut énergiquement protester contre cette manière d'agir.

Nous reconnaissons que le travail peut être utile à la guérison. Cependant, les travailleurs indigènes sont obligés de payer les impôts et de

porter les fardeaux de l'Etat. Et c'est pour cela qu'eux, en tout premier lieu, ont droit au travail et à un salaire équitable.

Le comité de l'Union des Fédérations syndicales s'est occupé, dans sa dernière séance, de cet état de choses et a réclamé, dans une requête au Conseil fédéral, l'interdiction du travail des prisonniers de guerre.

Nous espérons que cette requête sera prise en considération et que les ouvriers n'auront pas besoin d'attendre une réponse favorable aussi longtemps que lors de la requête concernant l'interdiction de l'émigration.



### Mouvement des membres des Fédérations suisses pour 1914—1915

Fédérations	1914 à la fin de l'année Membres			1915 à la fin de l'année Membres			Augmentation (+) ou Diminution (-) de 1914 à 1915 Membres			
	mascul.	fémin.	Total	mascul.	fémin.	Total	mascul.	fémin.	Total	pour-cent
										%
Ouvriers du bâtiment . . . . .	307	—	307	292	—	<sup>3</sup> 292	- 15	—	- 15	- 4,9
Relieurs . . . . .	743	163	906	704	262	966	- 39	+ 99	+ 60	+ 6,6
Ouvriers coiffeurs . . . . .	47	—	47	43	—	43	- 4	—	- 4	- 9,3
Ouvriers de l'Etat et des Communes . . . . .	2,384	38	2,422	2,315	74	2,389	- 69	+ 36	- 33	- 1,4
Ouvriers du commerce et des transports . . . . .	3,475	1,349	<sup>1</sup> 4,824	3,563	1,889	5,452	+ 88	+ 540	+ 628	+ 13,0
Ouvriers sur bois . . . . .	3,941	12	3,953	3,814	360	4,174	- 127	+ 348	+ 221	+ 5,6
Chapeliers . . . . .	237	19	256	220	19	239	- 17	—	- 17	- 6,5
Ouvriers sur cuir . . . . .	694	106	800	612	111	723	- 82	+ 5	- 77	- 9,6
Lithographes . . . . .	974	—	974	960	—	960	- 14	—	- 14	- 1,4
Personnel des locomotives . . . . .	2,629	—	2,629	2,641	—	2,641	+ 12	—	+ 12	+ 0,5
Peintres et pâtisseries . . . . .	688	—	<sup>3</sup> 688	706	—	<sup>3</sup> 706	+ 18	—	+ 18	+ 2,6
Ouvriers sur métaux et horlogers . . . . .	19,104	1,800	<sup>2</sup> 20,904	19,512	1,809	21,321	+ 408	+ 9	+ 417	+ 2,0
Ouvriers du papier et auxil. des arts graph. . . . .	780	323	1,103	580	343	923	—	—	—	—
Tailleurs et couturières . . . . .	877	106	983	936	111	1,047	+ 59	+ 5	+ 64	+ 6,5
Ouvriers de la pierre et céramique . . . . .	578	—	578	406	—	406	- 172	—	- 172	- 29,8
Ouvriers du textile . . . . .	2,820	1,603	4,423	2,397	1,797	4,194	- 423	+ 194	- 229	- 5,2
Transports suisses (U. O. S. T.) . . . . .	14,729	—	14,729	14,073	—	14,073	- 656	—	- 656	- 4,4
Typographes . . . . .	3,871	—	3,871	3,723	—	3,723	- 48	—	- 48	- 1,2
Charpentiers . . . . .	780	—	780	700	—	700	- 80	—	- 80	- 10,2
Total	59,658	5,519	65,177	58,197	6,775	64,972				

<sup>1</sup> Total des membres des deux fédérations des ouvriers du commerce et du transport et de l'alimentation à fin 1914.

<sup>2</sup> Total des membres des métallurgistes à fin 1914 et des ouvriers horlogers au moment de la fusion avec les premiers.

<sup>3</sup> Membres payant la cotisation pleine.

### L'Union suisse des Sociétés de consommation en 1915

Le rapport avec les comptes annuels, pour 1915, de l'Union suisse des Sociétés de consommation, qui vient de paraître, contient plus de 130 pages de renseignements de toute nature. Il n'y a pas d'établissement économique qui rende compte d'une façon aussi détaillée, ni aussi complète des événements petits et grands qui se sont passés chez lui, des opérations auxquelles il s'est livré, et de leur résultat matériel.

Nous y trouvons des considérations générales sur la question des prix et de la ristourne, sur la participation de l'Union à des sociétés diverses, sur son attitude bienveillante à l'égard de l'agriculture et sur ses bons rapports avec les autorités fédérales dans l'intérêt du ravitaillement national. Un chapitre dit: « Mesures de guerre » donne un résumé de tout ce qui a été fait dans ce sens, en commun par le gouvernement suisse et les organes des consommateurs organisés.

Deux ou trois chiffres indiqueront la mesure du rôle économique de cet organisme. Les so-